

COMMUNE NOUVELLE
LIVAROT – PAYS D'AUGE

Délibération N° 21.09.2026 / 03

LUNDI 21 SEPTEMBRE 2026 à 19 HEURES 30

A LIVAROT – PAYS D'AUGE
A LA SALLE DES FETES
DE NOTRE DAME DE COURSON

Nombre de conseillers en exercice : 69
Nombre de présents : 57
Nombre de pouvoirs : 9
Absents sans pouvoirs : 3
Quorum : 35

L'an **DEUX MILLE VINGT SIX**, le **21 SEPTEMBRE** le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune Nouvelle « Livarot – Pays d'Auge », légalement convoqué le 15 septembre 2026, s'est réuni en séance à huis-clos, à la salle des fêtes de Notre Dame de Courson, sous la Présidence de Monsieur Jonathan BLIN.

- **Etaient présents** : M. Christian AGUINET, Mme Sylvie ALFRED, Mme Renée ANDRÉ, M. Guillaume ANNE, Mme Pascale APERT-PAYNEL, Mme AUBERT-DAUDEVILLE Gwendoline, M. Jean-Claude BÉNARD, M. Jonathan BLIN, Mme Aurélie BOURNAT, M. François BOVE, M. Sébastien BRIDE, M. Thierry BRION, M. Didier CALOUÉ, Mme Tatiana CATHERINE-LECAMUS, M. Florian CAUDRON, M. Victor CHERADAME, M. Nicolas CHEREL, Mme Charlotte CHEVALLIER, Mme Dominique COTTAT, M. Olivier COUTEAU, M. Nicolas D'AIGREMONT, Mme Nathalie DEBEAUMONT DEWULF, M. Bernard DORIO, M. Nicolas EVAIN, Mme Marianne FLORAT, Mme Sylvie GANIVET, M. Yannick GUICHARD, Mme Edwige HAYS, Mme Marie HEROULT, Mme Véronique HOMMAIS, Mme Marion JEANNE, Mme Jacqueline JULIEN, M. Didier LALLIER, Mme Tatiana LECAMUS, Mme Jennifer LECHEVALIER-PROVOST, Mme Juliette LECOMTE, M. Christophe LERNER, M. Nicolas LEROUX, M. Jacques LEROYER, M. Joël LOUET, M. Steven MAFIODO, Mme Sandrine MARIE-BOUCHETTE, Mme Chantal MONTHEAN-LE COQ, M. Manuel MOREIRA, M. Sébastien OURSEL, Mme Bertrande PIAT-TAMBAREAU, M. Renaud POTTIER, M. Eddy PROFICHET, M. Paul-Jean RIOULT DE NEUVILLE, Mme Marine ROCQUE LECLUSE, Mme Marie-Thérèse ROHAUT-STALMANS, M. Eric TANCHON, M. Yohann-Cédric TELLIER, M. Olivier TOUZÉ, M. Jean TURQUETY, M. Alphonse VAN DARTEL, M. Joël VREL, Mme Nathalie ZEYMES formant la majorité des Conseillers en exercice.

Absents ayant donné pouvoirs :

- Mme Déborah CHEVALIER, pouvoir à Eddy PROFICHET.
- M. Gilles DESSEIGNE, pouvoir à Mme Charlotte CHEVALLIER.
- Mme Marlène FOUQUET, pouvoir à Mme Bertrande PIAT.
- Mme Alexandrie FOURÉ (ROUILLARD), pouvoir à M. Jean-Claude BÉNARD.
- Mme Carole HOLAY, pouvoir à Mme Marianne FLORAT.
- M. Jonathan LEMARCHAND, pouvoir à M. Joël VREL.
- Mme Jennifer PEYRARD, pouvoir à M. Jonathan BLIN.
- Mme Céline ROUILLARD, pouvoir à M. Manuel MOREIRA.
- M. Matthieu VESQUES, pouvoir à M. Florian CAUDRON.

Absents :

- Mme Lou KEHIL,
- Mme Clara LUCIEN,
- Mme Valentine MAS-GRILLOT.

M. Florian CAUDRON est désigné secrétaire de séance.

VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2026

Suite au dépôt des demandes de subvention des associations après la date du vote du budget, le Conseil Municipal devra compléter la liste des subventions.

Monsieur le Maire rappellera qu'un arrêt du Conseil d'Etat n°157 129 du 16 décembre 1998 expose que chaque élu concerné en tant que Président d'Association demandeuse de subvention, doit sortir de la salle de conseil, lors de l'appel à subvention de son association. Les décisions qui suivront seront donc prises en l'absence des Présidents d'associations qui sont également conseillers municipaux (chacun sortira à l'appel de subvention le concernant). Les élus ayant pouvoirs pour des élus également présidents d'association ne pourront pas voter au nom desdits pouvoirs, conformément aux directives précitées.

La liste complémentaire est la suivante :

- Livarot animations	150,00 €
- Refuge augeron (6207 habitants x 1,50 €)	2 511,00 €
(9 310,50 € - 6 801,30 € voté en février 26, reste à prévoir 2 509,20 €)	
- ESL Running	700,00 €
- Confrérie du Livarot	500,00 € (achat équipement)
- Fanfare l'aventura	300,00 € (achat équipement)
- Bouge ton coq	600,00 €

Après la sortie de M. Bernard DORIO, Président de Livarot Animations et membre du conseil, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

ATTRIBUE les subventions suivantes en liste complémentaire :

- Livarot animations	150,00 €
- Refuge augeron (6207 habitants x 1,50 €)	2 511,00 €
(9 310,50 € - 6 801,30 € voté en février 26, reste à prévoir 2 509,20 €)	
- ESL Running	700,00 €
- Confrérie du Livarot	500,00 € (achat équipement)
- Fanfare l'aventura	300,00 € (achat équipement)
- Bouge ton coq	600,00 €

Pour extrait certifié conforme au registre, le 22 septembre 2026.

Le Maire de la Commune,
« Livarot – Pays d'Auge »
Jonathan BLIN

